

Quelle justice sociale à l'heure de la transition énergétique ? Un défi pour l'Europe Colloque International, du 10 au 12 Septembre 2014, Paris, France.

« Transition énergétique » : depuis quelques années l'expression fait florès en Europe (e.g. L'Energiewende en Allemagne, le débat national sur la transition énergétique en France) et ailleurs, comme la réponse au double défi posé par le réchauffement climatique et par les pics énergétiques.¹

Mais, derrière un quasi-consensus sur la nécessité d'une telle transition, demeure l'idée que, face à l'urgence immédiate de l'emploi et du remboursement des dettes, il vaut mieux profiter de 'l'aubaine' des gaz de schistes, attendre d'en savoir plus sur les risques climatiques et travailler à ce que le nucléaire devienne une technologie intrinsèquement sûre. Dans un contexte de crise économique et financière, les gouvernements ne désirent pas faire peser des charges supplémentaires sur des ménages et des entreprises déjà fragilisés. Ce constat vaut à la fois pour les pays « développés » et pour les pays « émergents » qui redoutent de voir freiner leur sortie de la pauvreté. Pourtant, l'inaction n'empêchera pas l'avènement d'inégalités sociales plus grandes encore : en attestent la montée de la précarité énergétique en Europe comme les revendications d'accès aux ressources naturelles portées par les plus marginalisés dans les pays du Sud. Le contexte dans lequel s'inscrit la transition énergétique – celui d'une crise écologique – questionne nos principes de justice sociale.

D'une part, les enjeux énergétiques mettent en relief des inégalités existantes, au sein des pays (en termes de mobilité, de logement...) comme entre pays – certains consommant aux dépens d'autres qui en subissent les conséquences – et entre générations présentes et futures.

D'autre part, les politiques envisagées dans un but de financement, de maîtrise ou de réduction de la demande d'énergie ont des impacts sociaux qui, sans une attention accrue, risquent d'exacerber des inégalités déjà présentes ou de créer de nouvelles poches de pauvreté.

Ce colloque se structure donc autour de cette conviction : la réflexion d'un projet de transition énergétique viable suppose de comprendre les problèmes de justice sociale qu'elle soulève. L'enjeu est de dépasser les discussions technicistes actuelles sur la transition énergétique et de mettre en débat les questions de justice sociale sous-jacentes.

Comment articuler - en théorie et en pratique - la lutte contre les inégalités et l'impératif de transition énergétique ? Comment encadrer les tarifications et la fiscalité de sorte qu'elles stimulent des économies d'énergie sans pour autant exacerber les risques de polarisation sociale ? Comment les acteurs européens, nationaux et régionaux sont-ils en mesure de prévenir des situations de précarité énergétique qui dépendent aussi des conditions géopolitiques d'accès ? Comment penser une dimension internationale de la justice qui ne se réduise pas à une question de 'partage des efforts', mais passe par une vision positive des inflexions que doit prendre la dynamique de mondialisation pour être vraiment soutenable ?

Ce colloque débouchera sur une réflexion autour de questions transversales importantes pour l'action collective et les projets de société. Peut-on imaginer une culture et un mode de développement moins énergivores ? Quelles méthodes pour mettre en débat les controverses autour des initiatives à prendre, les risques pris et les problèmes de justice sociale ? Comment nos choix énergétiques remodelent la démocratie ?

¹ L'Agence Internationale de l'Énergie reconnaissait (dans son rapport de 2010) que le pic du pétrole conventionnel avait été atteint en 2006 et que les tensions autour de l'énergie ne cesseraient de s'aggraver devant la montée de la demande des pays émergents. Alors que d'autres ressources sont concernées par cette dynamique de déplétion, comme le gaz naturel, il serait préférable de ne pas en extraire certaines au regard d'un impératif climatique, notamment le charbon.

Les questions mentionnées ci-dessus seront déclinées lors de divers ateliers et des sessions plénières. Elles n'appellent pas à des réponses univoques étant donné les différents contextes dans lesquels elles peuvent s'inscrire. Nous encourageons les communications qui reformuleront ces thématiques sous l'angle de la justice sociale.

<p>Journée 2* : <i>Quand l'énergie exacerbe les inégalités</i> -Atelier 1 : Logement et Habitat -Atelier 2 : Transport et Aménagement du territoire -Atelier 3 : Alimentation et production énergétique -Plénière 1 : Mutations sociales et sociétales</p> <p><i>Les choix politiques à l'épreuve de la justice sociale</i> -Atelier 4 : Métiers, emplois et formations de la transition énergétique -Atelier 5 : Tarification et fiscalité énergétique -Atelier 6 : Mix énergétique, risques et contre-risques Plénière 2 : Constructions démocratiques</p>	<p>Journée 3 : <i>Un nouveau système à inventer</i> Atelier 7 : Financement de la transition énergétique Atelier 8 : Marchés énergétiques et formation des prix Atelier 9 : Dynamiques nationales de transition énergétique et politique communautaire de l'énergie : conflits et complémentarités.</p> <p>Après-midi : Plénière 3 : Dimensions internationales des enjeux de justice et rôle de l'Europe Conclusions : vers un nouveau modèle ?</p>
---	---

* Les ateliers ci-dessus sont ouverts à contribution. Retrouver l'ensemble du programme (susceptible de modifications) sur [le site du colloque](#).

CONTRIBUTIONS :

Les propositions de communication feront **3000 signes** maximum (sans les références), et devront être rédigées en anglais ou en français. Elles mentionneront le nom de l'atelier ou de la session plénière sélectionnée, la discipline principale, l'adresse et l'affiliation du candidat. Ces propositions sont à envoyer avec un curriculum vitae avant le **28 avril 2014** à l'adresse suivante : md@ceras-projet.com.

Le comité scientifique sélectionnera les meilleures contributions en vue de la publication des actes du colloque.

La réalisation d'un poster sera proposée par le comité scientifique à ceux qui n'auront pas été sélectionnés pour la communication mais dont la recherche est jugée intéressante et en cohérence avec la réflexion de ce colloque. La proposition d'un abstract de **1500 signes** pour un poster est également possible.

STRUCTURE DE LA CONFERENCE :

Consulter le programme prévisionnel sur [le site du colloque](#).

CALENDRIER :

Date de soumission des communications : 28 avril 2014.

Ouverture des inscriptions en ligne : 24 mars 2014.

Notifications d'acceptation et de refus : mi-mai 2014.

Date de soumission de la communication finale : 31 juillet 2014.

Colloque : du 10 au 12 septembre 2014.

Retrouver toutes ces informations sur le site du colloque : <http://www.ceras-projet.org/transition/>

CONTREPARTIES :

Le Ceras s'engage à financer aux participants sélectionnés :

-Les frais d'entrée

-Le logement pour les nuits du 10 et du 11 septembre 2014 (à hauteur de 100€/nuit, seulement pour les communications).

L'ORGANISATEUR :

Le **Ceras** organise cette conférence dans le cadre du réseau jésuite européen **Scribani**. Le **Ceras** (Centre de Recherche et d'Action Sociales) est une association de loi 1901. Sa finalité principale est de promouvoir et de développer une réflexion sur les questions politiques, économiques et sociales en veillant au respect de la justice sociale. Son activité se répartit autour de trois missions : accompagner les ONG engagées dans le champ social, mettre en débat les questions qu'elles portent, les former dans ses champs de compétence. Le Ceras édite la **Revue Projet** qui porte en particulier le souci du sort des plus fragiles et de l'avenir de la planète, de la vitalité démocratique comme des équilibres économiques et sociaux, en France, en Europe et dans le monde. Elle se veut un lieu d'échange à la fois rigoureux et accessible.

LE COMITE SCIENTIFIQUE :

Jean-Pierre Bompard - Vice-président Humanité et Biodiversité

Renaud Crassous – Chercheur en économie, EDF

Gaël Giraud - Directeur de recherches CNRS, membre du Centre d'Economie de la Sorbonne, du LabEx REFI (Régulation Financière) et de l'Ecole d'Economie de Paris

Pierre-Noël Giraud - Professeur d'Economie aux Mines-Paris Tech

Michel Griffon- Agronome du Cirad, Ex-directeur général adjoint de l'ANR

Bertrand Hériard Dubreuil- Directeur du Ceras

Jean-Charles Hourcade- Ex-directeur du CIREAD, directeur de Recherche CNRS, directeur d'Etudes EHES

Eric Lagandré - Chargé de mission à l'Anah

Aurore Lalucq- Co-directrice de l'Institut Veblen

Hervé Le Treut- Directeur du laboratoire de météorologie de l'Ecole Normale Supérieure

Sandrine Mathy- Chercheuse en économie au CNRS – PACTE EDDEN

Jean Merckaert – Rédacteur en chef de la *Revue Projet*

Bernard Perret- Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable et de l'Energie

Sylvain Lavelle- Responsable Centre Ethique, Technique, Société de l'ICAM

Jean Hugé- Directeur de recherches à l'institut d'Environnement et de Développement Durable de l'Université d'Anvers

EN PARTENARIAT AVEC :



AVEC LE CONCOURS DE :



LES PARTENAIRES PRESSE :

REVUE **Projet**

POUR PLUS D'INFORMATION : contacter Marie Drique : md@ceras-projet.com